

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Type de réunion

Réunion de lycée général et technologique public
Réunion de lycée professionnel public

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

Ce débat s'est déroulé sur 2 matinées et a réuni 120 personnes environ. L'insuffisante adaptation de l'école à la diversité des publics permet difficilement de faire face à la démotivation de nombreux élèves, aux échecs et à la multiplication des conflits avec l'institution et ses personnels. Un certain nombre de suggestions qui ont reçu l'aval des participants aux différents groupes ont été proposées pour remédier à cet état de fait. Elles concernent notamment l'orientation, le socle commun, un accroissement des personnels non enseignants dotés de compétences spécifiques pour répondre aux difficultés rencontrées par les élèves et une évolution des structures d'accueil.

06 Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

07 Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

- Les organismes d'orientation sont un appui indispensable dans le parcours des élèves. Ils ont un rôle d'interface entre les milieux professionnels, les enseignants, les parents et les élèves. A ce titre le nombre de ces intervenants doit être renforcé. Dès les premières années du collège, l'élève doit être aidé dans la construction de son projet personnel afin de prendre une décision réfléchie sur son avenir scolaire après la 3^{ème}. Une plus grande lisibilité des documents mis à disposition est indispensable pour favoriser cette connaissance des formations et des débouchés professionnels. En particulier la possibilité de passerelles à différents niveaux doit être clairement affichée avant d'entamer des études au niveau V.
- Les programmes de la voie professionnelle sont trop calqués sur ceux du collège. Il faut partir de la réalité des élèves et définir avec eux un projet commun ou individuel pour réveiller en eux la curiosité et leur permettre de progresser.
- Il existe un certain décalage entre la réalité de l'entreprise et la formation scolaire. Il devient nécessaire de favoriser une plus grande réactivité ou souplesse pour faire face plus rapidement aux évolutions de l'emploi.
- L'appel à des intervenants professionnels associés pour des conférences, des démonstrations sur des thèmes choisis en accord avec les équipes pédagogiques peut favoriser un rapprochement entre les pratiques de l'entreprise et l'enseignement dispensé au lycée.

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

- **Définition d'un socle commun de connaissances à l'issue de l'école élémentaire et du collège et validation des acquis justifiant un niveau de connaissances et de compétences identiques. Sans ces acquis la poursuite d'études ne serait pas autorisée. Cela devrait permettre une plus grande homogénéité des élèves dans les différentes filières choisies.**
- **Des classes aux effectifs moins chargés pour répondre aux exigences d'une pédagogie différenciée.**
- **Une partie des heures d'enseignement devrait être consacrée à une aide personnalisée qui respecterait le rythme d'assimilation des élèves et leur permettrait, à travers un dialogue avec l'enseignant, de surmonter les difficultés.**
- **Mise en place d'un tutorat associant l'équipe pédagogique et les parents de l'élève. Notion de contrat et procédure d'accompagnement. Cela nécessiterait une nouvelle définition des missions de l'enseignant et donc de ses obligations de service.**
- **Développement des relations entre parents et enseignants : réunions, rencontres individuelles, informations plus fréquentes sur la situation des élèves en difficulté.**
- **Extension des internats pour les élèves habitant loin de l'établissement et pour ceux qui ne peuvent pas travailler dans des conditions favorables dans leur famille. Cela doit supposer des personnels susceptibles de leur venir en aide dans leurs révisions des cours.**
- **Etre plus attentifs aux demandes d'orientation des élèves. Des choix contrariés conduisent souvent à une déscolarisation progressive.**

15 Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

- **Amélioration des moyens humains en intégrant un médiateur chargé d'intervenir en cas de conflits et des personnels non enseignants (COP, infirmières, assistantes sociales, CPE, surveillants) pour traiter des difficultés.**
- **Mise en place de sanctions graduées et appliquées pouvant aller jusqu'à des travaux d'intérêt général en cas de dégradations pour répondre rapidement aux incivilités constatées.**
- **Existence de lieux de paroles pour les élèves afin de mieux les associer aux règles communes.**
- **Introduction dès l'école élémentaire d'une initiation à la diversité des cultures et des religions.**

22 Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

- **Le futur enseignant acquiert des compétences à l'IUFM, mais il doit poursuivre sa formation et continuer à réfléchir sur ses pratiques. En conséquence il ne doit pas avoir immédiatement un service complet et rester en contact avec un professeur référent.**
- **Les professeurs doivent régulièrement participer à des stages de formation pour confronter leurs pratiques pédagogiques et améliorer leurs connaissances, surtout dans les disciplines où elles évoluent rapidement.**
- **Les professeurs des disciplines professionnelles doivent obligatoirement effectuer des stages en entreprises longs et à intervalles réguliers.**

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

- 1** Une information sur les formations et les débouchés dispensée tout au long des 4 années du collège.
- 2** La définition d'un socle commun connu de tous à la fin de l'École élémentaire et du Collège et sa validation.
- 3** L'augmentation des moyens humains en personnels non enseignants : COP/infirmières/assistantes sociales/CPE/surveillants.